

Réseau
Paysages
Antilles-
Guyane

Séminaire
2019



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE

LE PAYSAGE COMME FONDEMENT DE L'AMÉNAGEMENT

DEAL Martinique - DEAL Guyane - DEAL Guadeloupe

LE RÉSEAU PAYSAGES

« Construire c'est collaborer avec la terre : c'est mettre une marque humaine sur un paysage qui en sera modifié à jamais »

Marguerite Yourcenar

En 2017 a débuté la mise en réseau des agents en charge du paysage au sein des DEAL de la Guyane, de la Martinique et de la Guadeloupe. Cette initiative devant permettre de faciliter les partages d'expériences sur ces territoires ayant des caractéristiques communes.

Dans ce cadre, un premier séminaire sur le paysage avait été organisé par la Guadeloupe en décembre 2017. Il a réuni différents acteurs publics et privés de l'aménagement sur le thème des Plans de Paysages.

La Guyane est heureuse d'accueillir à son tour le second temps fort dédié aux paysages des Antilles et de la Guyane.

OPP Guyane

Territoire des Grands Fonds - Guadeloupe - Séminaire 2017

2



A l'initiative des services dédiés au paysage des DEAL de Guadeloupe, Guyane et Martinique, et avec l'appui de leurs paysagistes conseils, l'objectif de ces rencontres est non seulement de **partager nos expériences, nos savoir-faire** mais aussi de mettre au cœur de nos réflexions le paysage qui prend une dimension toute particulière dans nos territoires ultramarins.

Pour cette année 2019, le séminaire s'est déroulé avec comme thème « **le paysage comme fondement de l'aménagement** ». Il a été l'occasion d'une journée de présentations le 17 octobre 2019, ainsi que des visites de terrain et ateliers de travail le 18 octobre.

Le paysage vient trop souvent en aval des études de planification, ou même des phases opérationnelles. Il semble alors pertinent de poser la question du paysage comme fondement ou comme démarche préalable à l'aménagement.

Il faut bien garder en tête que le paysage est en perpétuelle évolution, tout autant que la perception qu'on en a. Ces dynamiques sont fortement impactées aussi bien par les phénomènes naturels que par le développement humain, ce qui nous met bien souvent en situation d'urgence.

 Grand Rivière - Martinique



Séminaire d'octobre 2019 en Guyane

La Convention Européenne du Paysage (Florence 2000)



Le paysage est une partie du territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps, sous l'effet de forces naturelles et de l'action des êtres humains.

Reflet de l'identité et de la diversité, le paysage est notre patrimoine naturel et culturel vivant, qu'il soit remarquable ou quotidien, urbain ou rural, terrestre ou aquatique.



LE PAYSAGE AU CONTACT DE LA CULTURE GUYANAISE

La définition du paysage n'est pas seulement liée à une dimension esthétique et picturale. Le paysage est avant tout le reflet de nos usages, de nos cultures.

Trop souvent l'aménagement du territoire est pensé uniquement sous son angle réglementaire et opérationnel. L'intérêt du paysage est, au contraire, de revenir un peu aux fondamentaux de la perception par les habitants de leur environnement. Il permet de réintégrer la dimension humaine, du vivant, du quotidien dans nos politiques.

Le séminaire a été l'occasion de montrer que les DOM, et notamment la Guyane, sont très marqués par leurs spécificités culturelles. Celles-ci sont des richesses qui animent nos territoires.

Intervention de Claudio Batista
(Amérindien Guarani)

« Nous ne vivons pas dans deux cultures différentes, nous vivons dans deux mondes différents »

« La forêt ne nous appartient pas, nous ne sommes qu'une part d'elle »

« Il est important de partager et de transmettre les connaissances de la forêt »



LE PAYSAGE NATUREL À L'ANTHROPISATION

L'ATELIER DES TERRITOIRES DE GUYANE FAIRE DE L'EAU UNE RESSOURCE POUR L'AMÉNAGEMENT

(DEAL - AUDeG - Office de l'eau)



La démarche "Atelier des Territoires" a permis pendant un an et demi de travailler en mode projet, et notamment à travers 3 séances participatives et créatives dites "d'atelier" (diagnostic, projet, programme). Elle vise à impulser une nouvelle gouvernance croisant l'ensemble des acteurs du territoire de la CACL, avec l'idée de faire émerger un projet commun guidé par l'ambition de **"faire de l'eau une ressource pour l'aménagement"**.

Les problématiques locales donnent une résonance particulière à ce sujet, de par le caractère structurant de l'eau et le doublement attendu de la population d'ici 2030.

À la suite de l'atelier 3, une stratégie politique a été esquissée, basée sur la création d'un Pôle d'Excellence de l'eau piloté par la CACL et visant la mise en cohérence de l'ensemble des projets et acteurs en lien avec la ressource en eau.

Les 3 objectifs issus des ateliers

Autour de valeurs communes de l'eau,



3 principaux objectifs devant faire émerger une stratégie :

- 01 Améliorer la qualité de l'eau
- 02 Révéler l'eau et favoriser son accès
- 03 Anticiper les effets du changement climatique

PROJET TRAME : LE PAYSAGE DES TRAMES VERTES ET BLEUES COMME SUPPORT DU CADRE DE VIE



(GEOG - Kwata)

Monts, cours d'eau, forêts, marais font partie intégrante de notre vie de tous les jours en Guyane.

La nature est visible depuis notre balcon, au fond de notre jardin, ou encore en traversant la route le matin...

Cette biodiversité dite 'ordinaire' joue un rôle dans la qualité du cadre de vie des habitants mais également dans le mode de vie et de circulation des espèces.

Ce réseau écologique, encadré sur le plan national par le concept de Trames Vertes et Bleues, est cependant souvent un parent pauvre des politiques d'aménagement menées sur le territoire. L'idée du projet partenarial TRAMES est d'apporter aux acteurs de l'aménagement des outils d'aide à la décision pour concilier aménagement, cadre de vie et environnement.



LA REQUALIFICATION DES PAYSAGES URBAINS

L'ATELIER DES TERRITOIRES DE MARTINIQUE

SUR LA REQUALIFICATION DES PAYSAGES URBAINS DÉGRADÉS (DEAL Martinique - Ville du Lamentin)



L'objectif de la démarche a été d'élaborer une stratégie partagée pour guider l'évolution des paysages de Fort-de-France et du Lamentin, permettant de coordonner des actions publiques et privées à court, moyen et long terme.

Ce travail sur le paysage a été réalisé dans le cadre d'une collaboration étroite avec les élus et techniciens de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) et des villes.

Trois plans guides ont été produits, et une feuille de route a été définie sur la base des pistes d'actions issues de l'Atelier. Elle fixe des objectifs concrets et réalistes à court terme, le tout s'inscrivant dans une ambition définie à long terme.

Un focus a été fait par la Ville du Lamentin pour expliquer les études et les actions à mener dans la droite ligne de l'atelier des territoires. Avec comme exemple le projet *Réciprocité* pour la mise en valeur du cours d'eau du Lonvilliers et de la mangrove en lisière de la ZAE Lézarde.

*Parc Aimé Césaire à Fort-de-France
Proposition d'aménagement à long terme (lien parc/rivière)*



RÉFÉRENTIEL POUR LA PROMOTION D'UN LOGEMENT DE QUALITÉ ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE (DEAL Guadeloupe)

La DEAL Guadeloupe a souhaité mettre au point un référentiel venant cadrer les attentes de l'Etat en matière de méthodologie de la conception et de qualité de la construction des logements sociaux. Ce guide s'adresse aux bailleurs et aux

promoteurs venant solliciter les aides de l'Etat et devient un préalable à toute acceptation de projet.

Les projets développés considéraient trop fréquemment les richesses paysagères et environnementales exceptionnelles de l'archipel guadeloupéen comme des contraintes gênant leurs projets. La

volonté affichée par la DEAL est un changement radical des pratiques anciennes ayant abouti à des projets de faible qualité.

Ce référentiel se veut pragmatique et adapté aux contraintes locales afin de promouvoir des aménagements cohérents et fonctionnels.

Vue du Fort Cépéro - Cayenne - OPP Guyane

Saint-Pierre - OPP Martinique

LES OUTILS DE PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

PRÉSENTATION CROISÉE DES OBSERVATOIRES PHOTOGRAPHIQUES DES PAYSAGES DE GUYANE, GUADELOUPE ET MARTINIQUE

(DEAL Guyane, Martinique, Guadeloupe)

A travers les divers clichés photographiques qui composent cet outil, les observatoires photographiques des paysages proposent une veille du cadre de vie et des dynamiques paysagères des territoires. Cet outil a été créé récemment dans les 3 départements de Guyane, Guadeloupe et Martinique.

Il s'agit, grâce à une méthodologie de prise de vue, de participer à la sensibilisation et la médiation,

la compréhension et l'aide à la décision pour les acteurs de l'aménagement du territoire et la population.

Mobilisant la méthode nationale, ils répondent cependant aux enjeux et particularités des espaces dans lesquels ils s'inscrivent, contribuant à l'évaluation de l'impact des évolutions naturelles, des activités humaines et des politiques publiques sur les paysages.

Site de l'OPP Guadeloupe : op.paysagesguadeloupe.fr



Photos du canal Laussat (Cayenne) du même point de vue - OPP Guyane

LES APPELS À PROJET MINISTÉRIELS « PLAN DE PAYSAGE » : DES OUTILS POUR ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

(MTES DHUP)

Pour vivre et se développer, chaque territoire doit évoluer. Le paysage n'est pas un arrêt sur image, c'est tout au contraire une démarche, une impulsion vitale qui permet de comprendre la réalité territoriale dans toute sa richesse mais aussi dans toute sa complexité.

Ainsi l'objectif des plans de paysage est d'enraciner profondément les choix et les processus de prise de décision des collectivités dans le terrain local.

C'est aussi tisser du lien entre tous les acteurs car si l'impulsion initiale est généralement le fait des décideurs publics, pour se développer, elle doit trouver des relais dans la société civile.

Club **PLANS de PAYSAGE**

Cayenne - Amandiers - OPP Guyane



SYNTHÈSE

Ce séminaire a été ouvert par une vision amérindienne de la nature. Vision qui montre un peuple qui vit totalement dans son milieu, et le respecte.

Les présentations qui lui ont fait suite illustrent le fait que nous cherchons à retrouver ce lien, à réintégrer la nature et le respect du paysage dans notre quotidien, dans nos villes, dans nos systèmes de conception même.

Beaucoup d'effort au nom du paysage tendent à reconnecter, à lier l'humain, ses zones de vies et le reste de l'environnement.

Placer la dimension paysagère en amont des études d'aménagement peut être une façon plus cohérente de penser l'aménagement. Il s'agit d'une dimension transversale et pragmatique qui lie impératifs fonciers, identité territoriale, cadre de vie, et préservation de la nature.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : SÉMINAIRE 2021 ORGANISÉ EN MARTINIQUE



Canal Leblond - Cayenne - OPP Guyane

OPP Guyane